

Uniquement à des fins internes		
Numéro de référence	Initiales	Date (aaaa/mm/jj)

Renseignements généraux et directives

Renseignements généraux

Les renseignements fournis sur ce formulaire sont recueillis sous l'autorité du processus d'examen environnemental du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs pour les projets de transport en commun, tel que prescrit par le Règlement de l'Ontario 231/08 en vertu de la *Loi sur la protection de l'environnement*.

Directives

- Pour toute question sur la façon de remplir et de soumettre ce formulaire, prière de s'adresser à la Direction des services à la clientèle et des permissions (416-314-8001 ou 1 800 461-6290).
- Prière de faire parvenir le formulaire dûment rempli au :
Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs
Directeur, Direction des évaluations environnementales
135, avenue St. Clair Ouest, rez-de-chaussée
Toronto (Ontario) M4V 1P5
Télécopieur : 416-314-8452
- Joindre une feuille supplémentaire si l'espace ne suffit pas.
- Écrire ou imprimer clairement tous les renseignements.

Renseignements sur le promoteur

Non du promoteur (appellation légale de l'organisation)

Ville d'Ottawa

Personne-ressource

Nom Armstrong	Prénom Jennifer	Initiale
Numéro de téléphone 613-580-2424 poste 72899	Numéro de télécopieur s.o.	Courriel jenniferm.armstrong@ottawa.ca

Type de promoteur

- Municipal
 Provincial
 Société de la Couronne
 Fédéral
 Secteur privé
- Autre (préciser) ►

Renseignements sur le copromoteur

Cocher ici s'il y a plusieurs promoteur(s)

Nom(s) du ou des copromoteurs

Joindre le formulaire Renseignements sur le promoteur additionnel dûment rempli et signé pour chaque copromoteur

Description	Nom du fichier

Annexer	Supprimer	Voir
---------	-----------	------

Adresse postale du promoteur

Adresse municipale

Numéro d'unité	Numéro de la rue 110	Nom de la rue avenue Laurier Ouest	Case postale
----------------	-------------------------	---------------------------------------	--------------

Type de livraison

Route rurale Service suburbain Tournée mobile Poste restante S.O

Identificateur de livraison

Municipalité/Canton non érigé en municipalité Ottawa	Pays Canada	Province Ontario	Code postal K1P 1J1
---	----------------	---------------------	------------------------

Renseignements sur le projet

Nom du projet

[Train léger sur rail \(de la station Baseline au centre-ville de Barrhaven\) et sauts-de-mouton ferroviaires à Barrhaven](#)

Si le projet porte sur un bâtiment, remplir « A ». Si le projet porte sur un aménagement linéaire, remplir « B ».

A. Bâtiment

Adresse de site – Renseignements sur la rue (s'applique à une adresse ayant un numéro municipal, et les renseignements sur la rue comprennent le numéro, le nom, le type et le point cardinal de la rue)

Identification d'unité (identifie le type d'unité comme le bureau et le numéro)

Autres renseignements (comprennent tout renseignement additionnel pour clarifier l'emplacement du site du client)

B. Aménagement linéaire

Brève description du projet

La Ville d'Ottawa compte prolonger le service de train léger sur rail (TLR) de la station Baseline jusqu'au centre-ville de Barrhaven. Cela comprendra l'aménagement de sauts-de-mouton sur l'avenue Woodroffe, le nouveau couloir du TLR (qui remplace le Transitway Sud-Ouest) et le chemin Fallowfield, là où ces couloirs croisent la voie ferrée de la subdivision Smiths Falls de VIA Rail. Le plan recommandé comprend : une ligne de 10 kilomètres de TLR électrique à deux voies entièrement séparées; 7 stations de TLR; des installations améliorées pour piétons et cyclistes et une installation d'entreposage et d'entretien des trains légers. Le présent avis d'achèvement est accompagné d'une lettre qui fournit des précisions sur le processus de notification du PEPTCF

Date de diffusion de l'avis de début de projet (aaaa/mm/jj) (date de première publication)	Date d'envoi de l'avis d'achèvement du rapport de projet environnemental (aaaa/mm/jj) (date de première publication)	Date d'envoi de l'avis du ministre (aaaa/mm/jj)
2024/06/29	2024/10/16	2024/12/23

Le ministre a-t-il imposé des conditions?

Oui Non

Des avis de suspension de la période de 120 jours ont-ils été donnés?

Oui Non

Si oui, indiquer le nombre de jours pendant lesquels les délais du projet ont été suspendus

Des objections ont-elles été soulevées auprès du ministre?

Oui Non

Un rapport de projet environnemental révisé a-t-il été préparé?

Si oui, indiquer ci-dessous :

Oui

Non

te à laquelle le rapport de projet environnemental révisé a été
soumis (aaaa/mm/jj)

Date à laquelle l'avis du ministre a été envoyé
(aaaa/mm/jj)

Lieu de la documentation disponible au public

Même que l'adresse du site

Les promoteurs sont tenus de conserver, sur le site ou dans un emplacement où ils sont facilement accessibles, tous les rapports/renseignements de planification préliminaire accessibles au public; rapport de projet environnemental; rapport de projet environnemental révisé; addenda au rapport de projet environnemental; et tous les avis reçus et envoyés de déclarations d'achèvement préparés aux termes du processus d'évaluation du projet des transports en commun, ainsi que la documentation sur tout engagement pris par le promoteur de répondre aux préoccupations soulevées à la suite de la préparation de l'un des rapports susmentionnés.

Adresse

Numéro d'unité	Numéro de la rue	Nom de la rue	Case postale
Municipalité/Canton non érigé en municipalité	Province	Pays	Code postal

Emplacement

Lot	Concession	Partie	Plan de renvoi
Municipalité/Canton non érigé en municipalité	Province	Pays	Code postal

Référence géographique

Description	Données cartographiques	Zone	Exactitude des estimations	Méthode de géocodage	Abscisse UTM	Ordonnée UTM
Coin sud-ouest de la propriété						
Emplacement physique de la porte d'entrée						

Information sur la documentation du projet

Personne-ressource

Nom Siddique	Prénom Jabbar	Initiale
-----------------	------------------	----------

Numéro de téléphone 613-580-2424	Poste 13914	Courriel Jabbar.siddique@ottawa.ca	Site Web contenant la documentation sur le projet www.ottawa.ca/Barrhaventlr
-------------------------------------	-------------	---------------------------------------	---

Déclaration du promoteur

Je, soussignée, déclare que, à ma connaissance, les renseignements dans cette déclaration sont complets et exacts, et que j'ai respecté le processus d'évaluation environnementale pour les projets de transport en commun stipulé par le Règlement de l'Ontario 231/08 en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales*, [comme décrit plus en détail dans la lettre d'accompagnement](#).

Je, soussignée, entends procéder avec le projet susmentionné conformément avec le : (cocher un choix seulement)

Rapport de projet environnemental révisé

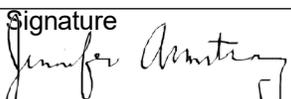
Rapport de projet environnemental, règlement, sous réserve des conditions énoncées dans l'avis du ministre

Rapport de projet environnemental

Je suis autorisée à engager le promoteur.

En cochant la case, chaque soussigné reconnaît que le nom donné par voie électronique sur la ligne ci-dessous constitue une signature aux termes de la *Loi de 2000 sur le commerce électronique*, L.O. 2000, chap. 17.

Nom Jennifer Armstrong	Titre Directrice par intérim, Planification des transports
---------------------------	--

Signature 	Date (aaaa/mm/jj) 2025/05/23
---	---------------------------------

[Sauvegarder](#)

[Imprimer](#)

[Effacer](#)



Le 23 mai 2025

Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs
Direction des évaluations environnementales
135, avenue St. Clair O., 7^e étage
Toronto (Ont.) M4V 1P5

Objet : Étude d'évaluation environnementale (EE) pour le TLR (de la station Baseline au centre-ville de Barrhaven) et les sauts-de-mouton ferroviaires à Barrhaven - Processus de notification du PEPTCF

La Ville d'Ottawa a terminé l'étude de planification et d'évaluation environnementale (EE) pour le train léger sur rail (TLR) (de la station Baseline au centre-ville de Barrhaven) et les sauts-de-mouton ferroviaires à Barrhaven, conformément au processus d'évaluation des projets de transport en commun et ferroviaires (PEPTCF) en vertu du *Règlement de l'Ontario 231/08* pris en application de la *Loi sur les évaluations environnementales*. Les avis obligatoires ont été émis pour l'étude comme suit :

- Avis de lancement émis le 29 juin 2024
- Avis d'achèvement émis le 16 octobre 2024

Environ une semaine avant la fin de la période de commentaires de 30 jours pour le rapport environnemental sur le projet (REP), qui se terminait le 15 novembre 2024, on a porté à notre attention que nous avons omis par inadvertance de remettre l'avis de lancement et l'avis d'achèvement aux propriétaires fonciers situés à moins de 30 mètres de l'emplacement du projet, comme l'exige le Règlement. Le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPNP) a été rapidement avisé de cette omission. Le 23 décembre 2024, la Ville a reçu une lettre du MEPNP l'informant qu'elle pouvait procéder à l'émission de l'avis d'achèvement afin de clore le processus d'évaluation du projet.

Bien que la Ville aurait préféré prolonger la période d'examen pour permettre la remise des avis, nous avons été informés que cela n'était pas possible compte tenu des délais prescrits. Toutefois, nous croyons avoir atteint l'objectif du Règlement, qui est d'assurer un engagement à grande échelle avec les intervenants, notamment les propriétaires fonciers adjacents. La Ville a mis en œuvre un programme de consultation exhaustif à l'appui de l'étude et a apporté d'importantes modifications à l'étude – y compris un changement du tracé du couloir – en réponse aux préoccupations des résidents adjacents.

Un avis initial de lancement de l'étude d'EE a été émis le 23 octobre 2021. À ce moment-là, la Ville avait fait circuler l'avis à environ 2 300 adresses le long du couloir, comme l'exige le Règlement. La zone de distribution variait de 50 mètres à 175 mètres de chaque côté du projet.

Le PEPTCF a par la suite été suspendu pour traiter des questions liées aux communautés autochtones protégées par la Constitution et des répercussions sur le logement abordable du côté ouest de l'avenue Woodroffe, entre le chemin Knoxdale et le chemin West Hunt Club. La période de consultation prolongée a permis à la Ville de renforcer son engagement auprès des communautés autochtones et d'autres intervenants, notamment les résidents des logements abordables adjacents au couloir, ce qui a entraîné un nouveau tracé du couloir du TLR sur le terre-plein central de l'avenue Woodroffe, entre le chemin Knoxdale et le chemin West Hunt Club. La section restante du plan recommandé est demeurée inchangée. Par conséquent, le PEPTCF a été rétabli le 29 juin 2024.

Au cours des phases de planification du projet, des « papillons » ont été distribués aux propriétés situées à l'intérieur et au-delà d'une zone tampon de 30 m entourant le couloir avant la tenue de chaque séance portes ouvertes publique (pour la troisième séance portes ouvertes, la distribution des papillons a été limitée à la section du couloir où le tracé avait été modifié). Des renseignements sur le projet ont également été publiés dans les journaux locaux, sur le site Web du projet et sur les médias sociaux. Le projet a également fait l'objet d'une importante couverture médiatique. Les propriétaires fonciers adjacents étaient également représentés dans les groupes de consultation des intervenants ou faisaient partie de la liste d'envoi des avis liés au projet. Tout propriétaire foncier touché par les exigences en matière d'acquisition de biens-fonds a été contacté individuellement. Des détails supplémentaires sur les activités de consultation entreprises dans le cadre de ce projet figurent aux sections 1.4 et 6 et à l'annexe A du rapport environnemental sur le projet (REP).

La Ville s'est engagée à consulter les propriétaires fonciers et les autres intervenants tout au long des phases de conception et de construction du projet. Plus précisément, elle s'engage à aviser tous les propriétaires fonciers situés dans un rayon de 30 m du couloir du projet au début de la phase de conception, afin d'assurer des occasions de participation significative au processus de conception.

Nous prenons cette question très au sérieux et nous passons en revue les processus internes afin de veiller à ce que cette situation ne se reproduise pas dans les projets futurs.

Cordialement,



Jennifer Armstrong, ing., Ph. D.
Directrice par intérim, Planification des transports